

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

FEUX D'ARTIFICE

Les sapeurs-pompiers assureront la garde du feu de joie. Pour des raisons de sécurité, l'usage d'engins pyrotechniques est formellement interdit en dehors de la zone prévue à cet effet par les sapeurs-pompiers. La commune décline toute responsabilité en cas d'accidents qui pourraient être causés par ceux-ci.

PREMIERS SECOURS

Un poste de samaritains est à disposition sur le site. En cas d'accident, merci de vous annoncer auprès d'eux.

MODES DE PAIEMENT

Pour votre confort, nous privilégions les paiements TWINT et cartes de crédit. Merci de favoriser les solutions de paiement sans cash.

MOBILITÉ DOUCE

Merci de privilégier l'accès à pied pour vous rendre à la manifestation. Un parking à vélo est à disposition.

INFOS+

En période de sécheresse, le Conseil d'État peut prendre la décision d'interdire l'utilisation des feux d'artifice et d'engins pyrotechniques et annuler le feu de joie. La manifestation aura lieu par tous les temps.



PREGNY-CHAMBÉSY
Une commune aux portes de la campagne genevoise

 **PREGNY-CHAMBÉSY**
Une commune aux portes de la campagne genevoise

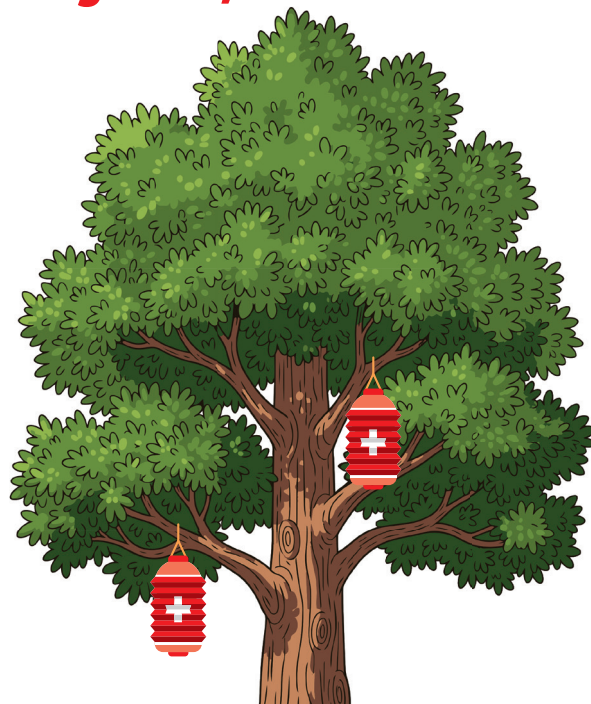
FÊTE NATIONALE

Parc de la Mairie
Pregny-Chambésy
01.08.2026 | 18h00

Vivons un moment de rassemblement autour des traditions et de la culture suisse, portés par la joie, le partage et la fierté nationale !

La commune a le plaisir de vous convier à une soirée festive où la musique et la convivialité se conjugueront pour créer de beaux souvenirs.

Merci à toutes les personnes engagées, visibles ou en coulisses, qui font de cette fête un rendez-vous chaleureux et mémorable pour toute la population.



PROGRAMME DU 01.08.2026

Dès 18h00

- Ouverture de la fête
- Ouverture des caisses et des stands tenus en collaboration avec les Conseillers municipaux et l'association locale *Loisirs & Partage*

De 18h00 à 22h00

Prestations musicales par le groupe folklorique *Echo de Gätterli de Gersau*

19h15 - Cérémonie officielle

- Lecture du Pacte de 1291
- Montée des drapeaux suisse et genevois
- Prière patriotique
- Allocution de M. Philippe Pasche, Maire
- Hymne national accompagné par le groupe folklorique

21h00

Cortège aux lampions dans les serres de Pregny

22h15

Grand feu d'artifice (sous réserve de la météo)

22h30

Feu de joie (sous réserve de la météo)

22h45

DJ Set pour clôturer la soirée dans une ambiance festive

01h00

Fin de la manifestation